

# ARDÈCHE IMMACULÉE

**Séjour raquettes en étoile, formule Hôtel.**  
**7 jours, 6 nuits, 5,5 jours de raquettes ou marche.**

*Nous vous proposons une semaine de vacances aux confins de l'Ardèche et de la Haute Loire, au pays des sucs.*

*Chaque jour, vous partirez en raquettes, au cœur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, découvrir le point culminant de l'Ardèche : le Mont Mézenc (1753 m), mais aussi les sources de la Loire, au pied du Mont Gerbier de Jonc (1551 m), la ferme de Clastres, à l'architecture typique de la Haute Ardèche, et vous apprendrez la vie quotidienne des Padgels. "Padgels" est un terme ardéchois qui signifie "les gens d'en haut" et désigne les habitants du Haut Plateau.*

*Peut-être aurez vous la chance de vivre La Burle...*

## CARNET DE ROUTE

Le programme de votre semaine n'est pas figé. Au gré des conditions climatiques et du groupe, vous alternerez randonnée en raquettes et visites de sites caractéristiques du haut plateau ardéchois, terre natale de La Burle. Les départs de randonnée se feront directement de l'hôtel ou après de courts transferts en véhicule.

Ainsi, vous grimpez au point culminant de l'Ardèche, le Mont Mézenc (1753 m), vous visiterez une ferme au toit de lauze et de genêts, vous découvrirez les sources de la Loire, au pied du Mont Gerbier de Jonc (1551 m), vous suivrez les traces d'un renard ou d'une fouine, vous observerez les genêts purgatifs, verts jusqu'au cœur de l'hiver...

En ce qui concerne les visites, elles sont incluses dans la randonnée (ferme Philip, présentée par son propriétaire, ancien "piqueur de genêts", ferme mémoire de Clastres, Chartreuse de Bonnefoy, Abbaye de Mazan...). Dans la semaine, on fera une randonnée à la journée avec repas en auberge rurale ou ferme-auberge.

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter au groupe ou aux conditions météorologiques. Nous sommes avant tout des randonneurs, et si la neige vient à manquer, nous assurons tout de même nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même s'il faut parfois porter les raquettes pour rejoindre la neige.

## FICHE TECHNIQUE

### **NIVEAU :**

Facile, 3 à 6 heures de raquettes par jour et 200 à 600 mètres de dénivelée positive.

### **DÉPLACEMENT :**

De petits déplacements locaux sont prévus avec le véhicule de l'accompagnateur ainsi qu'avec vos véhicules personnels à tour de rôle (les déplacements sont courts).

### **GROUPE ET ENCADREMENT :**

6 à 12 participants. Accompagnateur en montagne qualifié.

### **HÉBERGEMENT ET REPAS :**

Hôtel\*\* Beauséjour (tél. : 04.75.38.85.02), base chambre double. Single possible avec supplément. Pique-niques à midi.

## ACCUEIL ET DISPERSION :

Accueil le dimanche à partir de 17h00 au village du Béage (07), à l'Hôtel\*\* Beauséjour. Dispersion le samedi suivant après le déjeuner au même endroit.

## ACCÈS :

### - En voiture :

Utiliser la carte MICHELIN 331 Local Ardèche - Haute-Loire. L'hôtel se trouve dans le centre du village du Béage (07).

### - Si vous arrivez par Aubenas :

Prendre à Aubenas la direction du Puy-en-Velay puis, à la sortie de Pont de Labeaume, direction Montpezat. Environ 8 km après Montpezat, direction Sainte Eulalie. A Usclades et Rieutord prendre la D536 jusqu'au Béage.

### - Si vous arrivez par le Puy-en-Velay :

Prendre direction Le Monastier-sur-Gazeille, Le Béage.

## Attention :

Le dîner est servi à 20h00. Sachez qu'il vous faut 1 bonne heure entre Le Puy et le lieu d'hébergement, presque 2 heures entre Montélimar et le lieu d'hébergement, et 2 bonnes heures entre Valence et votre lieu d'hébergement, car les moyennes sur les routes de montagne n'ont plus rien à voir avec les nationales ou autoroutes.

### - Précautions pour votre véhicule :

Prévoyez les pneus "neige" ou emportez les chaînes...

Elle restera dehors, voici donc quelques précautions très simples à respecter :

- avant votre départ, vérifiez que tout est bien protégé contre le gel (lave-glace -20° C, silicone sur les joints de portières) et que la batterie est en bon état.

- sur place, ne mettez pas votre frein à main pour éviter le collage des tambours et plaquettes. Relevez vos essuie-glaces. Ayez une raclette pour dégivrer votre pare-brise.

### - En train :

L'Ardèche est complètement dépourvue de lignes SNCF voyageurs, et nous ne pouvons compter que sur les transports par autocars puis, pour les derniers 40 kilomètres, sur nos propres véhicules. Pour tous nos séjours, nous assurons des transferts entre Aubenas (gare routière 1<sup>er</sup> arrêt) et la Montagne Ardéchoise.

L'accès à Aubenas se fait depuis la gare TGV de Valence (et aussi de la gare SNCF de Valence Ville) par car SNCF. Voici les horaires (à vérifier au moment de l'achat de votre titre de transport) :

A l'aller		Au retour	
Valence TGV	15 h 26	Aubenas Gare routière	15 h 45
Valence Ville	15 h 50	Valence Ville	17 h 25
Aubenas Gare routière	17 h 30	Valence TGV	17 h 55

Quoi qu'il en soit, si vous devez faire appel à nos services pour le transfert, nous vous recommandons de réserver dès votre inscription, en nous retournant le bon ci-joint. Coût du transfert aller-retour : 30 € par personne.

**Attention : si vous devez prendre le train pour vous rendre au lieu de rendez-vous, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, et nous vous déconseillons certains billets qui ne sont ni remboursables ni échangeables.**

## PORTAGE :

Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement.  
Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtement de protection, pique nique de midi, gourde, appareil photo...).

## VOS BAGAGES :

### Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Un petit sac à dos confortable de minimum 25 litres (pique-nique, appareil photo...),
- Chaussures de randonnée imperméables, à tiges montantes,
- 3 à 4 paires de chaussettes de randonnée,
- Pantalon aussi étanche que possible + collants,
- Chemise chaude + pull chaud,
- Anorak avec capuche aussi étanche que possible + veste polaire + cape de pluie,
- Gants de laine, moufles ou gants de ski de fond,
- Bonnet, passe-montagne (pour les jours de "burle"),
- Lunettes de soleil à verres filtrants,
- Protection lèvres et peau,
- Gourde légère isotherme + couverts pour les pique-niques + couteau (opinel),
- Affaires de toilette,
- Chaussures de détente pour le confort dans l'hôtel,
- Une paire de guêtres
- Petite pharmacie (notamment de quoi prévenir et guérir les ampoules, élastoplast).

### Matériel fourni :

Pour les randonnées, il vous sera fourni une paire de raquettes et deux bâtons de randonnée pour compléter votre stabilité sur la neige. Bien entendu, vous pouvez apporter votre matériel personnel, raquettes et bâtons.

## CODE 1000

### LES DATES :

31/01/2010	06/02/2010	580 €
07/02/2010	13/02/2010	580 €
14/02/2010	20/02/2010	580 €
21/02/2010	27/02/2010	580 €
28/02/2010	06/03/2010	580 €
07/03/2010	13/03/2010	580 €
14/03/2010	20/03/2010	580 €

Supplément single : 140 €

### LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en pension complète, du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 7 (vin et café compris),
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne.
- Le prêt du matériel (raquettes, bâtons).

### LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- L'éventuel supplément single,
- Transferts Aubenas - Le Béage - Aubenas (30 €, pour les non-motorisés),
- Les éventuels frais de visites,
- Les assurances.

## **CE QUE VOUS POURREZ DÉCOUVRIR :**

### **L'abbaye de Mazan :**

Mazan fut la première abbaye cistercienne installée en Vivarais. Ancien monastère, la fondation et l'histoire de Mazan remontent à 1119. Les moines cisterciens de Bonnevaux - en Dauphiné - s'installent au Mas d'Adam et apprennent aux premiers moines comment vivre dans cette région de montagne.

L'ordre cistercien a été fondé en 1075 par le moine Robert dans un vallon de la Forêt Bourguignonne (Molesmes puis Cistels). On sait que Saint Bernard n'est pas le fondateur de l'ordre cistercien, mais il en est certainement le personnage le plus représentatif, dont le charisme a été pour beaucoup dans le développement considérable qu'a connu Cîteaux.

La prospérité dura deux siècles. Aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, les "routiers" rançonnent et pillent la région. La chartreuse de Bonnefoy est dévastée de même que les abbayes de Mazan et des Chambons. Reconstituée, victime des guerres de religion, puis abandonnée au XVIII<sup>ème</sup>.

A la Révolution, l'abbaye n'abrite plus que cinq ou six moines qui y vivent misérablement. Les bâtiments ont malgré tout bien résisté au temps jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle où elle fut détruite et pillée.

En 1843, les matériaux sont utilisés pour construire une église paroissiale moins vaste et moins humide (à l'emplacement de la boulangerie du monastère). Ensuite les habitants du village se servirent pour leurs constructions personnelles, puis en 1905 on dynamita la voûte pour des raisons de sécurité !

Le domaine de Mas d'Adam donna le toponyme Mazan, la commune a été renommée Mazan l'Abbaye le 29 mai 1954.

### **Sainte-Eulalie :**

Eulalie: vierge et martyre, mise à mort sous Maximien au IV<sup>ème</sup>. Se nommait Sainte-Aulaye avant 1790. Dépendait du diocèse de Viviers. C'est le village le plus proche du Gerbier-de-Jonc (1551 m).

La commune portait les toponymes révolutionnaires de "Sources-de-Loire" et de "Le-Bleyner".

Prenez le temps d'observer la gargouille miraculeuse sculptée sur la façade de l'église !

La ferme classée de Clastres au toit de genêts et de lauzes au cœur du village témoigne de l'architecture traditionnelle locale. Et si vous en avez l'envie et le temps, descendez à droite du monument aux morts : une jolie calade bordée de superbes maisons aux toits de lauzes vous mènera à la Loire que vous pourrez traverser. Si vous remontez un peu la colline, vous aurez un très bel angle pour photographier le village.

### **Le Mont Mézenc :**

"Le Lion rugissant des Cévennes" culmine à 1753 mètres et domine toute l'Ardèche. Il a donné son nom au massif volcanique du Mézenc qui forme une barrière naturelle déterminant la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée. Le haut Mézenc possède une flore exceptionnelle où s'épanouissent le sèneçon leucophylle ou "herbe du Mézenc" aux feuilles argentées et aux capitules jaune vif, la grande violette des montagnes, les gentianes, trolles, arnicas, épilobes, saxifrages, anémones, bruyères, et surtout les narcisses au mois de juin... toutes ces fleurs qui enivrèrent l'âme de Stevenson.

### **Le Mont Gerbier de Jonc :**

Avec une altitude de 1551 mètres, ce cône de laves figées est une des curiosités naturelles les plus connues de l'Ardèche, avec à ses pieds la source de la Loire et le village de Sainte-Eulalie. Le Mont Gerbier de Jonc est une protubérance phonolitique qui serait datée de 8 millions d'années. Le Mont Gerbier-de-Jonc a été déclaré "site classé" en 1933.

L'origine et l'étymologie du Mont Gerbier de Jonc vient des mots "Gar" signifiant rocher et "Jugum" pour montagne. On notera, au pied, une coulée basaltique reposant sur le socle cristallin. Le Mont Gerbier de Jonc est célèbre de par sa forme particulière et son extraordinaire richesse naturelle et sauvage, mais aussi parce qu'il est le véritable symbole des Sources de la Loire.

### **La source de la Loire : "La Loire prend sa source au pied du Mont Gerbier-de-Jonc"**

En réalité, les Sources de la Loire sont au nombre de trois et sont toutes situées au pied du Mont Gerbier de Jonc. La présence de ces trois sources est due au fait que sous le Mont Gerbier se trouve une nappe phréatique (du grec "Phréas": puit), et l'eau sort ainsi de terre en plusieurs endroits. Elles se rejoignent pour former La Loire, qui descend la vallée située au sud du Mont Gerbier en traversant le charmant petit village de Sainte Eulalie.

Il y a 3 Sources de la Loire :

**La Source Géographique** qui coule dans un bac en pierre à l'intérieur d'une vieille grange parfaitement rénovée en toit de Lauze.

**La Source Authentique** qui est un monument ancien érigé en 1938 par le Touring Club de France, Symbole de la Source de la Loire.

**La Source Véritable**, source officielle indiquée sur le plan cadastral n° 87. Elle coule dans un environnement naturel et sort de terre dans un pré, sous une lauze qui porte l'inscription "ici commence ma longue course vers l'Océan ...", avec un bassin en contrebas où l'on peut admirer des truites "Fariot", symbole de la bonne qualité de l'eau.

Mais quelle est la vraie Source ? La plus distante de l'Océan, la plus élevée ou la plus abondante ??? ...

### **Phonolite et lauze :**

Roche volcanique alcaline, sous-saturée en silice mais riche en aluminium et en métaux alcalins (potassium, sodium), de couleur gris clair, la Phonolite ou Lauze se débite en dalles minces et sonores (d'où leur origine étymologique, qui provient des mots grecs signifiant "voix" et "pierre"), parfois utilisées pour recouvrir les toits (Lauze).

### **Vous irez aussi à la rencontre de ses habitants "les padgels" en découvrant :**

Les expressions "padgels" et "raïols", utilisées jusqu'à un passé récent, et encore largement connues aujourd'hui, par lesquelles se distinguaient et s'opposaient gens de la montagne et gens des vallées, ceux d'en haut et ceux d'en bas, sont un indice très riche de l'emploi de la référence paysagère pour définir sa propre identité collective.

### **Les fermes de la Montagne Ardéchoise :**

Sur les Hauts Plateaux du massif du Mézenc on rencontre la maison de montagne basse et trapue, généralement au toit de lauzes à forte pente (60°) et conçue pour résister aux intempéries. Les toits de chaume ou de genêts sont plus rares. Les murs de 0,80 à 1,20 mètre, sont de basalte ou de granit et comportent de petites ouvertures. Un auvent protège le seuil de la neige.

A l'entrée voûtée, qui est la même pour l'homme et son bétail, se trouve la source qui a souvent permis de déterminer l'emplacement de la maison. A l'intérieur, une cloison de planches séparait l'étable de la cuisine où se trouvaient des lits-placards. Au-dessus de l'étable se trouve la grange ou fenièrre, sous le toit, immense, composant les deux tiers du volume et conçue pour engranger le foin nécessaire à la nourriture du bétail. Le fond de la salle commune est occupé par une cheminée massive, comportant parfois un four à pain. De l'extérieur ces cheminées matérialisent la vie intime du foyer.

### **Le Suc de la Lauzière :**

Ancienne carrière de lauze (phonolite) qui servait à couvrir le toit des maisons). Les carrières de phonolites étaient exploitées par le lauzeron. La lauze extraite était posée sur les toits par le lauzeur. Les premiers lauzerons seraient allés en Limousin pour apprendre leur métier. La profession se transmettait de père en fils. Le travail du lauzeron comportait deux parties bien distinctes. Tout d'abord, il fallait extraire la roche de la montagne, soit à la barre soit à l'explosif. Ensuite, il fallait découper le bloc de phonolite en lauzes à l'aide d'une masse et de coins. On obtenait ainsi des tranches d'une épaisseur de 10 cm. Chaque dalle était divisée en dalles de 2 à 3 cm d'épaisseur. Le travail de découpage ne pouvait être fait par un apprenti, mais par un ouvrier expérimenté ayant une bonne connaissance de ce matériau très fragile.

Il sortait de la lauzière trois produits : les lauzes pour les toitures, les dalles pour couvrir les sols des cours et des cuisines, les moellons pour les murs des maisons. Les lauzes n'avaient pas de formes ou de dimensions standards ; leur transport se faisait avec des charrettes tirées par les chevaux.

La lauze est omniprésente dans le paysage du Mézenc et reste un matériau très utilisé comme en témoignent les nombreuses habitations dont les toits sont recouverts. La carrière de lauzes était exploitée pour la couverture des maisons dès le Moyen-âge ; son exploitation a duré 300 ans.

### **BIBLIOGRAPHIE :**

- Histoire du Vivarais - Editions Privas.
- L'Ardèche à la page - Jean-Marc Gardès. Fédération des œuvres Laïques de l'Ardèche.
- Contes et légende du plateau Ardéchois - J.M Gardès, édition La Fontaine de Siloé.
- Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire, édition établie par Marie Louise Ténèze et Georges Delarue, le langage des contes Gallimard, 2000.
- L'Encyclopédie Bonneton sur l'Ardèche (éditions Bonneton).

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

## Conditions particulières de vente

### INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

### ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.

- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

### ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

### RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

### CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.